

Chapitre VI

1. Je sais que pour tous ceux qui accueillent avec joie ce temps de jeûne, il devient source de nombreuses et grandes grâces, de sorte qu'il n'y a aucun bienfait qu'ils n'en retirent. Pour moi, cependant, il y a un bienfait particulier et supplémentaire, non moins précieux que celui dont jouissent les autres. Car le jeûne me contraint de temps à autre, dans l'accomplissement de mon devoir, à replonger le gouvernail de l'instruction, suspendu «dans la fumée du foyer», et, réchauffant la force créatrice de l'âme, il l'incite à donner naissance à une parole nouvelle. Et, rompant le long silence, il exige que je vous offre une réflexion correspondante, à vous, mon troupeau. Car tous les jours restants de nos années, selon le prophète, sont, pour ainsi dire, gaspillés en vanité (Ps 78,33), puisque de nouveaux soucis surgissent sans cesse, nous empêchant de nous occuper des choses premières et plus importantes, mais entravant tout travail et toute parole spirituels, nous poussant à nous adonner à des paroles vaines et insensées. Mais le temps du Carême commence à approcher, et aussitôt la situation change, de sorte que nous abandonnons toute vanité et nous nous tournons vers les préoccupations spirituelles, y compris celles exprimées par les mots.

2. C'est pourquoi j'accueille le Carême avec une joie plus grande que les autres, et, l'embrassant et l'étreignant chaleureusement, je le salue par ces mots : «Que ton retour parmi nous est doux ! Que ta venue est douce ! Te revoilà, Carême, véritable lampe, couteau qui tranche la vanité, pourfendeur des soucis du monde, précepteur bien-aimé des prophètes et compagnon de tous les hommes bénis ! Tu es venu adoucir nos âmes et nous purifier de la souillure qui nous a accablés tout au long de l'année. Te revoilà – et voici, point d'excès, point de gourmandise, point de vaines paroles. Car la nuit ne peut supporter la présence du soleil, ni le gel le dégel. Tu es venu, empreint d'une grande dignité, et tu es déjà beau en toi, offrant une apparence d'une beauté véritable. Car combien remarquables sont le reflet de la frugalité, la floraison de la modestie, l'ornement du silence et la douce modestie ! Ta sérénité et ton humilité témoignent de toi comme réceptacle de tout.» Gloire.

3. Mais plus belle encore, toi, reine et fille aînée de Dieu, tu ne viens ni seule ni sans suite. Car combien de vertus te suivent, et quelle multitude t'entoure ! Vois, à ta droite se tient la prière, levant ses mains saintes; de l'autre côté, tu es prise en charge par l'aumône elle-même, rayonnante et aimante envers l'humanité, comme si elle tendait visiblement ses mains généreuses à ceux qui sont dans le besoin. Le repentir, le regard sombre et baissé, marche devant toi, le visage blanchi par des larmes brûlantes. Et combien de vertus te suivent – je veux dire l'abstinence, la chasteté, la paix, la générosité, la modération, l'amour, la joie, et, encore une fois, leur propre suite ! Ô beauté ! Ô multitude ! Il me semble voir les soixante reines du Cantique des Cantiques (Can 6,7). Une telle foule bénie, ô Maître du Jeûne, t'entoure, t'accompagne dans ton voyage, s'arrête pour la nuit, et demeure généralement auprès de toi. inséparable de toi.

4. Existe-t-il donc quelqu'un d'assez insensible ou réfractaire à la bonté pour ne pas désirer profiter de tous les bienfaits du jeûne et s'initier aux vertus qui l'accompagnent ? Quant à moi, ô auditeurs, j'accepte et accueille volontiers le jeûne, tant pour les bienfaits énumérés que, comme il a été dit, pour ce ministère de la parole qu'il m'accorde, parmi d'autres avantages. Car j'aurais pu être condamné à un silence complet si le jeûne annuel ne me permettait pas de me défaire un peu de la vanité et de retrouver ma sérénité, tout en me consacrant au ministère de la parole, auquel je suis assurément destiné avant tout. Aussi dois-je remercier le jeûne de me rappeler ma promesse et de mettre à ma disposition une telle audience. Aussi, je reprends la parole pour expliquer quelque chose d'utile, et je ne trompe nullement le Maître, mais, au contraire, je me rapproche de la vie des apôtres, puisque, entre

autres, je participe à leur œuvre. Car il est écrit : «Les douze [apôtres], ayant réuni la multitude des disciples, dirent : "Il n'est pas convenable que nous abandonnions la parole de Dieu pour servir aux tables"» (Ac 6,2). Et ensuite : «Mais nous persévérons dans la prière et le ministère de la parole» (Ac 6,4).

5. Adieu donc aux soucis des tables et aux artifices des cuisiniers, à la satisfaction du ventre et aux plaisirs du palais ! Oublions le ventre et les mets délicats ! Car désormais, nous vivons de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (Mt 4,4), accueillant le jeûne, qui confirme les bénédictions spirituelles et durables. C'est précisément ce jeûne que je veux louer, car, tout en fournissant l'occasion de ce discours, il en est aussi le sujet, et il est si digne que je ne me lasse jamais de l'admirer. Cependant, cela ne nous empêche pas de glorifier, du mieux que nous le pouvons, la source de si grandes bénédictions, et par cette louange, d'appeler au jeûne tous ceux qui n'ont pas encore été entièrement corrompus par le luxe. Le jeûne est un don précieux et parfait, descendant du Père des Lumières, car il s'attache au firmament et y tire son origine, étant lié aux puissances angéliques, dont la nature se distingue non seulement par le célibat, mais aussi par l'absence de besoin de nourriture. Car si notre corps n'était pas caractérisé par l'afflux et le reflux des fluides vitaux, il n'aurait nul besoin de nourriture pour recouvrer ses forces et se maintenir.

6. Car, bien que nous connaissions le pain des anges (Ps 78,25) et le pain qui descend du ciel, nous ne devons pas comprendre ce prétendu pain des anges comme du pain au sens où le commun des mortels appelle une mangeoire une mangeoire, de peur de paraître comme des enfants, incapables de nous nourrir d'aliments solides et de nous consacrer à la contemplation spirituelle. De plus, le fait que les anges accueillis par Abraham aient mangé doit être compris en accord avec la dignité de tels compagnons, afin d'éviter toute invention absurde en attribuant des organes corporels à des êtres incorporels : des incisives et des molaires pour mordre et mâcher, un œsophage pour avaler, et enfin un estomac pour recevoir et digérer. Ainsi, les anges ne mangent pas de pain, ni d'ailleurs de nourriture humaine ou autre, bien que l'Écriture parle du pain des anges et raconte comment Abraham le leur présenta et qu'ils le mangèrent (Gen 18,8).

7. Ainsi, le jeûne trouve son origine dans le ciel. Plus tard, lorsqu'il devint nécessaire d'embellir la terre, il commença non pas n'importe où, mais en Éden; et le premier commandement donné à l'homme fut : «Tu ne mangeras point» (Genèse 2:17). Car il était impossible à l'homme de vivre sans jeûne, comme sans guide ni nourriture; et il lui aurait été impossible de continuer à séjourner au paradis et de demeurer immortel si cette source d'immortalité avait été négligée, comme cela se produisit peu après. Car dès que le jeûne fut négligé, la mort entra dans le monde. Et voici une autre raison de légitimer le jeûne : car si nous transgressons le jeûne, nous mourons, mais si nous l'honorons, nous revivons. Après tout, parmi les remèdes, certains sont destinés à préserver la santé, tandis que d'autres sont destinés à la rétablir lorsqu'elle est perdue. Le jeûne, cependant, préserve la vie de ceux qui la possèdent et la rétablit lorsqu'elle est perdue. Car il préserve toute vertu, guide tout juste, oriente tout saint, aide quiconque choisit la bonne part, purifie les voyants de Dieu et les Nazaréens, rend la justice avec les législateurs, prophétise avec les prophètes et étend son influence sur les apôtres comme une puissance supérieure. Peut-on véritablement concevoir Dieu si l'âme n'a pas été purifiée par le jeûne ? Peut-on s'offrir à Dieu sans se purifier par le jeûne ? Si un prophète ne jeûnait pas, il ne recevrait pas d'inspiration et ne pourrait prédire l'avenir. David en témoigne, ayant jeûné pendant de nombreuses semaines et pénétré ainsi le mystère de l'avenir. Et l'apôtre, s'il ne se fortifie pas par le jeûne jusqu'aux extrémités de la terre (Ac 1,8), n'aura ni la force ni la vigueur nécessaires pour parcourir le monde.

8. C'est ainsi que le jeûne orne et élève les saints, distribuant à chaque juste un don différent, selon sa foi : prophétie, sagesse, parole, guérison, pouvoirs, langues, révélations, enseignement ou consolation. Le jeûne préserve tous les dons et orne chaque prophète, chaque enseignant, chaque apôtre et, en général, quiconque a reçu un don. Et ce n'est pas tout. Le jeûne purifie et ramène à Dieu tous ceux qui se

détournent du péché. Car il a non seulement purifié un juste, souillé par la fornication et le meurtre, des plus grands péchés, mais il a aussi préservé pour lui le don de prophétie. Et lorsqu'il a prié pour l'enfant mourant de sa fornication, le jeûne est devenu son secours (II Sam 12,16). Lorsque les habitants de Ninive, si pécheurs, furent menacés de destruction en trois jours, ils y échappèrent uniquement par le jeûne. Ô miracle extraordinaire ! Ô puissance immense du jeûne ! Quel châtement terrible le jeûne a évité, et quel châtement il a conjuré, triomphant de la prophétie !

9. Plus étonnant encore est le fait que le Christ, tenté, ait mis le tentateur en fuite par le jeûne. Puisque le Christ a jeûné même après son baptême, et puisque l'Église du Christ purifie les catéchumènes par le jeûne avant le baptême, quelle conclusion pouvons-nous en tirer ? Le jeûne n'est-il pas toujours nécessaire, tant pour la purification préliminaire que pour le maintien de la pureté ? Car il purifie ceux qui se préparent au baptême et préserve la pureté des baptisés. Le Christ déclare cependant que le jeûne est encore plus puissant que le pouvoir qu'il a accordé aux apôtres pour chasser les esprits mauvais. Car il dit que le démon que les apôtres n'ont pu chasser ne peut sortir que par le jeûne (Mc 9,29), démontrant ainsi la supériorité du jeûne sur le don de force. Et je ne suis plus particulièrement surpris si ceux qui jeûnent se sont révélés plus puissants que les tyrans et le feu, plus forts que les lions et les serpents, et ont triomphé d'innombrables ennemis (vous vous souvenez, bien sûr, des miracles de Daniel, de Samson et des trois jeunes gens). Après tout, pourquoi le jeûne ne les préserverait-il pas des peurs sensorielles, s'il rend ses adeptes terrifiants même pour les démons, qui surpassent n'importe quel tyran en cruauté et sont bien plus dangereux que n'importe quelle bête ou même que le feu ?

10. Cependant, une journée ne me suffirait pas pour relater toute la puissance du jeûne, que vous connaissez sans doute vous-mêmes, ayant été élevés au son de récits à ce sujet depuis votre enfance. Aussi, si le jeûne est un si grand don, il convient de le garder comme compagnon de toute une vie et de s'y consacrer, soit en l'observant constamment et correctement, soit en y revenant immédiatement en cas de transgression. Puisque nous, habitués depuis notre naissance à manger à notre faim, n'avons aucun attachement au jeûne, acceptons-le au moins maintenant avec joie, suivant ce que l'Église prêche sans cesse. Car même les rois, obéissant à cette prédication, bannissent la nourriture ordinaire de leurs palais, invitant pieusement le jeûne à sa place, comme s'il était une autre reine du ciel, bien plus heureuse et plus honorable que leur royaume lui-même, capable non seulement d'orner de sa présence la robe de pourpre et la couronne du pouvoir, mais aussi de les réconcilier avec le Souverain universel et Roi des rois, Dieu. Car nul n'est dispensé du jeûne, puisque le Christ lui-même, comme nous, y a eu recours.

11. Nous en tirerons tous profit si nous adoptons le jeûne : les chastes, pour préserver leur chasteté, les débauchés, pour l'acquérir; les colériques, pour devenir humbles, les humbles, pour se réjouir; les souillés, pour être purifiés, les purs, pour conserver leur pureté; les avares, pour se contenter de ce qu'ils ont, les justes, pour le rester. Que ceux qui sont tombés se relèvent, et que ceux qui sont droits demeurent fermes. Car le jeûne s'adapte à tous : il est un frein pour l'intempérant, la modération pour l'avare, une boisson désaltérante pour l'ivrogne, et le vin de la chasteté pour l'abstinant. Il élève les humbles, affirme les nobles, illumine les purs, purifie les impurs. En somme, le jeûne préserve tout bien et purifie de toute impureté, étant un bien universel convenant à tous. Mais peut-on adopter le jeûne sans rejeter résolument le luxe ? Car la gourmandise et le jeûne sont incompatibles, tout comme la maladie et la santé, le jour et la nuit, la plénitude et le vide. Abstenons-nous donc de la satiété et de la gourmandise, d'où, comme d'une source boueuse, découle tout mal. Car il est dit que la satiété est le père de l'impudence, et l'impudence est la fornication, l'impureté, la colère, et tous les autres fruits néfastes de la satiété.

12. De même que l'abstinence contribue au salut des justes comme des injustes, la gourmandise peut être destructrice non seulement pour les méchants, mais aussi pour les vertueux. Noé était un homme juste et intègre, mais, ayant bu du vin par ignorance, il devint difforme (Gen 9,21). De même, Lot, par ailleurs juste, engendra

les Ammonites et les Moabites par des relations illégitimes (Gen 19,31-38). Le peuple d'Israël, conduit par Dieu et Moïse, après avoir mangé et bu à satiété, se leva pour jouer (Ex 32,6). Que dire des plus vils d'entre nous, qui restent encore aujourd'hui un sujet de moquerie ? Que dire d'Ésaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un ragoût de lentilles, le plus grand honneur pour un mets si vil ? Ou encore des Juifs, qui, d'abord, errèrent dans le désert à cause de leur amour de la viande, puis divinèrent leur ventre et, selon l'accusation du prophète, nommant leur ville Sodome, «jouirent du pain en abondance» (Ézéchiel 16, 49) ? Observons donc au moins le jeûne, en évitant leur intempérance et la destruction universelle qui s'ensuit.

13. Le jeûne ne doit pas être compris uniquement comme une abstinence de viande et de poisson, car cela implique de ne consommer ni l'un ni l'autre tout en étant rassasié et en jouissant de l'abondance, et donc de sombrer dans le vice extrême. On peut citer l'exemple des peuples qui vivaient avant le déluge, qui ne mangeaient ni ne buvaient de vin – car la consommation de viande n'était pas encore permise et celle de vin n'avait pas encore été inventée – et pourtant ils atteignirent une telle folie que seule la déluges put emporter leur audace. Mais le jeûne consiste en une abstinence de nourriture et de boisson pendant une période plus longue que d'habitude, de sorte que certains mangent tous les quatre jours, d'autres tous les trois jours, d'autres encore tous les deux jours, ou au moins après le coucher du soleil.

14. Toutefois, même alors, il ne faut pas manger à satiété ni s'écarter du jeûne pour se livrer à une glotonnerie débridée et dévorante, de sorte qu'après une courte pause, on reprenne un jeûne zélé. Celui qui passe de la faim extrême à la gourmandise extrême, puis s'apprête à nouveau à s'abstenir, participe illégalement (II Tim 2,5) à la course du jeûne, car il tombe d'un extrême à l'autre, et tout changement brutal et extrême est dangereux. À quoi bon un jeûne aussitôt corrompu par la satiété, ou plutôt, qui ouvre la voie à la gourmandise ? Pourquoi contraindre l'estomac par le jeûne, pour ensuite le faire gonfler par la satiété ? C'est comme assécher un ravin, puis l'inonder d'un torrent, et ainsi de suite. Il est profitable, par le jeûne, de se contracter, comme une outre à vin sur une dalle (Ps 119,83), qui, étant vide, diminue de volume. Quel est donc l'intérêt, avant même d'avoir eu le temps de se contracter, de se gonfler à nouveau par la satiété, pour ensuite éclater comme cette même outre débordant de moût en fermentation ? De plus, le sage nous conseille de nous méfier de la satiété en général, disant : «Ne te laisse pas tromper par la plénitude du ventre» (Pro 24,15). Il serait dommage de céder à la satiété pendant la période d'abstinence et de jeûne, annulant ainsi les bienfaits du jeûne par son contraire, la satiété.

15. Considérons également le sens du mot «satiété» (χορτασία), qui, je crois, vient de «herbe» (χόρτου), laquelle, selon David, «végète et sert de nourriture aux bêtes» (Ps 104,14). Ainsi, le terme même de satiété nous indique que la gourmandise est un comportement bestial, non humain, tandis que l'abstinence est propre à l'homme, car seul l'homme possède la raison qui le retient des passions irrationnelles – non seulement la gourmandise, mais aussi la colère, la rage, la tristesse, la luxure, la soif de gloire et d'argent, et toutes les autres. On peut en effet parler d'abstinence et d'intempérance non seulement de l'estomac, mais aussi de la luxure et de la colère. C'est pourquoi le jeûne commence par la pratique de l'abstinence des passions les plus corporelles, c'est-à-dire celles propres à l'estomac et aux organes génitaux, puis s'étend à celles qui se nichent au plus profond de l'âme, imitant dans sa philanthropie la science médicale qui, après avoir purifié l'estomac, s'attache à débarrasser le corps de ses excès de sucs.

16. Mais seule la médecine recourt à tous ces artifices, prenant soin de la santé physique des malades, ce qui n'est qu'un bienfait temporaire et ne devrait d'ailleurs pas être qualifié ainsi, à moins, bien sûr, qu'il n'apporte aucun bénéfice à la personne. Car, au contraire, la maladie est souvent une source de grand secours. Il en va de même pour toutes les valeurs dites intermédiaires, c'est-à-dire la pauvreté et la richesse, la médecine, la rhétorique et son contraire, la dialectique. Car chacune d'elles sert autant d'instrument du mal que du bien, de sorte que l'homme vertueux utilise la richesse et la santé pour accomplir de bonnes actions, tandis que l'homme

méchant les utilise non pas à des fins saines, mais par insolence et sensualité. Ainsi, la pauvreté incite l'homme vertueux à philosopher et l'homme méchant à tromper. De même, la rhétorique et la dialectique, utilisées par les vertueux et les méchants à des fins opposées, donnent plus de crédibilité à leurs paroles. Le jeûne, quant à lui, prend soin de la santé spirituelle, c'est-à-dire du détachement. Le détachement, ou du moins la modération dans les passions, nous ramène à l'image de Dieu. Aussi, combien plus faut-il accorder d'importance au jeûne qu'aux médicaments, combien plus grand est le bien qu'il promeut !

17. Or, de même que nous avons dit des valeurs intermédiaires mentionnées plus haut qu'elles deviennent instruments du bien ou du mal selon le choix de celui qui les utilise, de même, il s'avère que le jeûne n'est pas toujours pratiqué dans un but bénéfique, mais parfois dans un but tout à fait contraire. Que nul d'entre vous ne s'indigne, ni ne s'étonne du sens de ce qui vient d'être dit, car mes paroles dissiperont davantage le voile de l'apparente absurdité. Il n'y a cependant aucune raison de s'indigner, sachant que la loi et le commandement sont saints (Rom 7,12), mais que lorsque le commandement est venu, dit l'apôtre, je suis mort (Rom 7,9-10), de sorte que le péché devient extrêmement grave, car par le bien il entraîne ma mort (Rom 7,13). N'oubliez pas non plus que le Sauveur est destiné non seulement à la rébellion, mais aussi à la chute de beaucoup (Luc 2,34), et avant toutes ces paroles, à propos de l'arbre de la connaissance, planté au paradis comme un exercice sur la vie et la mort. Il en va de même pour le jeûne. Pour certains, il est un instrument de salut, mais pour d'autres, un instrument de destruction.

18. Il serait toutefois superflu de parler de ceux pour qui il devint un précieux collaborateur dans les meilleures œuvres, car ils sont innombrables, le jeûne étant généralement une pratique à privilégier. Citons l'exemple de ceux qui, ayant détourné le jeûne de son but premier, s'y adonnèrent dans le but de commettre quelque acte maléfisant. Les premiers d'entre eux furent les assassins de Naboth; car il est dit : «Ils proclamèrent un jeûne et placèrent Naboth à la tête du peuple. Deux hommes, fils de transgresseurs, vinrent et témoignèrent contre lui, disant : "Cet homme bénit Dieu et le roi." Ils le firent sortir de la ville, le lapidèrent et il mourut» (I R 21,12-13). Dans les Actes des Apôtres, il est encore écrit que les Juifs complotèrent et jurèrent de ne ni manger ni boire jusqu'à ce qu'ils aient tué Paul (Ac 23,12). Voyez-vous un jeûne non pas observé pour sauver la vie, mais pour se jeter dans la mort ? Écoutez un autre type de jeûne, également juif, que Dieu dénonce en disant : «Je n'ai pas choisi un tel jeûne» (Is 58,5). Et auparavant, il est expliqué de quel genre de jeûne il s'agit : «Car, pendant les jours de vos jeûnes, vous agissez selon votre propre volonté et vous opprimez tout ce qui est à votre service. Si vous jeûnez pour juger et disputer, et si vous frappez les humbles à coups de poing, pourquoi jeûnez-vous ?» (Is 58,3-4). Je crois aussi que vous connaissez le jeûne qui dissimule le visage des hypocrites, mais qui, d'une autre manière, leur cache également la récompense qui leur est promise, car ils s'y adonnent pour être vus des hommes, et c'est pourquoi ils reçoivent déjà leur récompense (Mt 6,16). De tout cela, il ressort clairement qu'il existe aussi des exemples manifestes de jeûnes indignes d'éloges.

19. Nous ne transformerons pas l'arme de la justice en arme du péché, et le jeûne, institué dans un but louable, ne doit servir aucun prétexte au mal : ni hypocrisie ni joie évangélique; ni orgueil ni modestie; ni découragement ni timidité ni confiance en la vérité de la Parole de Dieu. Jeûnons non pour susciter la condamnation et les querelles, mais pour avoir la paix intérieure et, si possible, la paix dans nos relations avec tous. Car si celui qui contribue au salut devient complice de la destruction, quel espoir nous reste-t-il ? Comme le dit le proverbe : «Si l'eau étouffe, que boirons-nous ?» Car il n'y a pas d'autre expiation. Et quelle rançon pouvons-nous offrir pour nos âmes si nous vendons le jeûne, le meilleur aspect de la repentance ? Ne transformons pas les jours de grâce en jours d'épreuve et, délaissant la nourriture, ne nous adonnons pas à d'autres activités mauvaises. Mais associons le jeûne à la prière, à la lecture et au silence. Purifions nos lèvres en nous abstenant non seulement de nourriture, mais aussi de la condamnation, de la calomnie, de l'insolence, de

l'obscénité, des paroles vaines et des bouffonneries. Car, lorsqu'elles sortent de la bouche, de telles choses souillent l'homme plus que les aliments interdits (Mt 15,11).

20. C'est précisément ce que Paul révèle lorsqu'il qualifie les paroles impures de «paroles pourries» (Ép 4,29). Et quoi de plus vil ou de plus déplaisant que la pourriture ? Quel profit le jeûne nous apporte-t-il si nous ne permettons pas à nos lèvres de se nourrir, mais les souillés de paroles pourries, d'injures, de calomnies, de plaisanteries ou de paroles vaines – des paroles qui, bien que différentes, souillent à la fois les lèvres et la langue, de sorte qu'elles ne peuvent se purifier dans les purs mystères du Christ ? Car les actions impures sont caractérisées par des paroles impures, et les actions pures par des paroles pures, puisque la parole, dit-on, est l'ombre de l'action et permet de la discerner. De plus, le Seigneur dit que la parole jaillit du cœur, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle (Mt 12,34).

21. Et la même abondance qui s'écoule des lèvres remplit naturellement le cœur, de sorte que l'on peut en discerner la source par son flux. Approchons-nous donc méthodiquement de la purification la plus complète, en nous abstenant non seulement de nourriture et de boisson, mais aussi de paroles malsaines et injurieuses. En nous abstenant de mauvaises paroles, nous tarirons également les pensées les plus profondes d'où elles proviennent. Car ce sont essentiellement les mauvaises pensées qui souillent l'homme (Mt 15,11). Et comment le ruisseau peut-il tarir si sa source ne tarit pas ? La source de nos mauvaises paroles et de nos mauvaises actions réside dans les pensées tapies au plus profond de l'âme : la convoitise, la fureur meurtrière, l'avarice, la malice et le meurtre. Et si nous ne nous purifions pas de cela et de toutes ces choses, et si nous ne rendons pas notre cœur irréprochable, nous mourrons comme ceux qu'on appelle fils de Dieu, à qui sont promises les demeures célestes et qui prient plusieurs fois par jour pour la venue du royaume de Dieu (Mt 6,10). Pourtant, nous ne manifestons aucune œuvre digne de tout cela, car, comme si nous oublions les bénédictions de l'au-delà, nous sommes attachés à celles de ce monde. Et bien que le Christ nous appelle chaque jour à nous tourner vers lui, car il ne juge pas indigne de nous le rappeler constamment dans les Évangiles, nous, endurcis de cœur, recherchons l'au-delà.

22. Comment donc, nous qui sommes scellés du sang et du nom du Christ, pouvons-nous nous détourner de lui et nous joindre au prince du mal de ce monde ? Car le Sauveur, bénissant les affamés et les assoiffés, nous appelle à la patience et à la force; Mais l'adversaire nous invite à penser et à dire : «Mon âme ! Tu as amassé de nombreux biens... mange, bois et réjouis-toi !» (Luc 12,19). Et encore : «Mangeons et buvons, car demain nous mourrons !» (I Cor 15,32). Le Seigneur nous ordonne de contempler les lys et les oiseaux (Mt 6,26-28), afin qu'avec leur aide, nous puissions nous élever vers les richesses de la providence divine, sans nous tourmenter de soucis concernant le vêtement et la boisson. L'ennemi, incitant à l'incrédulité, suggère de démolir des granges pour en construire de plus grandes (Luc 12,18) et de porter des vêtements luxueux. Le Seigneur établit la loi du partage des biens, tandis que l'ennemi encourage le pillage des biens d'autrui. L'un enseigne l'amour fraternel, tandis que l'autre dresse les frères les uns contre les autres. L'un détourne du présent et oriente vers l'avenir, tandis que l'autre, au contraire, prive d'espoir en l'avenir. et nous cloue au présent. En général, il n'est pas de loi divine que l'ennemi n'ait cherché à contredire, car c'est pourquoi on l'appelle Satan, c'est-à-dire l'adversaire, parce qu'il résiste à Dieu et à ses œuvres comme les ténèbres résistent à la lumière. Mais voici le pire : étant ténèbres, il paraît plus digne de confiance aux hommes perdus que la lumière : «Car les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière» (Jn 3,19). Ainsi, si nous méprisons les commandements du Christ et suivons les préceptes du Malin, de qui sommes-nous les disciples et les esclaves ? La réponse n'est-elle pas claire, bien que je ne la prononce pas par crainte du blasphème ?

23. Mais combien de temps, mes amis et frères, serons-nous séduits par cet appât ? Combien de temps laisserons-nous nos pensées s'obscurcir, sans lever les yeux vers les rayons de la vérité ? Comprendons la nature de ce monde présent, car ce pour quoi les hommes combattent n'est qu'une ombre, un fantôme, de la poussière. Rien de

tout cela ne peut être retenu, car tout s'évapore rapidement. Tout disparaît, tout s'évanouit. Y a-t-il parmi eux quelque chose de stable et de permanent ? La beauté, la richesse, la gloire et le luxe, que l'envie, la maladie ou le temps anéantissent ? Où sont, dit l'Écriture, les princes des nations, ceux qui dominent les bêtes de la terre, ceux qui jouent avec les oiseaux du ciel, ceux qui amassent l'or et l'argent, en qui les hommes placent leur confiance, et dont les acquisitions sont sans fin, comme ceux qui travaillent pour l'argent et sont intendants, et dont le travail ne produit aucun profit ? Ils sont perdus et sont descendus en enfer (Bar 3,16-19). Ainsi, le divin Zacharie demande à ceux qui, insouciants de la mort, croyaient vivre éternellement : «Où sont vos pères et vos prophètes ? Vivront-ils éternellement ?» (Zac 1,5). Voyez combien notre vie est soumise à la mort et à la corruption, de sorte que nous tous, après être apparus pour un court instant, devons disparaître, n'emportant avec nous que les bonnes ou les mauvaises œuvres que nous aurons commises. Car nous quittons ce monde comme nous y sommes entrés, dépouillés de tout argent et de tout bien, mais avec nos âmes, condamnées au tourment, chargées des péchés commis à cause de ces choses, qui deviendront des accusateurs irréfutables de notre indécision et de notre vanité. Et il n'y a d'autre moyen de les effacer ou d'y mettre fin que de les effacer par la repentance avant notre départ de cette vie. Car des signes maléfiques peuvent être inscrits ici-bas, et effacés ici-bas; mais s'ils survivent à la mort, inscrits dans nos âmes, ils y demeureront à jamais, et ne subiront aucun dommage des feux de la géhenne, mais seront préservés pour toujours.

24. Cependant, ces signes, indélébiles pour l'avenir, s'effacent facilement à présent par quelques larmes, en se frappant la poitrine et en jeûnant quelques jours, mais surtout en s'abstenant du mal et en faisant l'aumône aux pauvres, si la générosité dépasse nos aspirations à l'enrichissement. Car Dieu n'exige rien qui dépasse nos forces, comme le disaient certains anciens dans leur erreur : «Comment m'approcherai-je de l'Éternel ? Pourrai-je rencontrer mon Dieu dans les hauteurs ? Pourrai-je l'offrir en holocauste, avec des veaux d'un an ? L'Éternel acceptera-t-il la nourriture de milliers de béliers, ou de dix mille boucs gras ? Offrirai-je mon premier-né pour ma faute, le fruit de mes entrailles, pour les péchés de mon âme ?» (Mi 6,6-7). À eux s'adresse la voix prophétique : «Car, ô homme, sais-tu ce qui est bien ? Ou que demande l'Éternel de toi, sinon de pratiquer la justice, d'aimer la miséricorde, et d'être prêt à marcher avec l'Éternel, ton Dieu ?» (Mi 6,8). Ô amour infini pour l'humanité ! Ô la facilité du salut ! Dieu n'exige ni taureaux en holocauste, ni milliers de béliers, ni innombrables boucs, et, plus important encore, il n'accepte pas le fruit des entrailles, c'est-à-dire les enfants, comme offrande pour les péchés de l'âme. Mais qu'y a-t-il de plus glorieux que cela ? Pratiquer la justice, aimer la miséricorde, et être prêt à marcher avec l'Éternel, ton Dieu.

25. Car quiconque peut pratiquer la justice, même s'il n'a pas reçu le siège du jugement. Mais lorsque vous convoitez le champ d'autrui, la femme de votre prochain ou sa maison, alors soyez juges et examinez vos propres pensées, vous accusant et vous défendant les uns les autres, selon la loi inscrite naturellement dans vos cœurs. Je fais référence à la loi que le Seigneur Christ a proclamée en ces termes : «Tout ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le vous aussi pour eux» (Mt 7,12). Voulez-vous être aimé, loué et bien traité ? Ayez la même attitude envers les autres. Et encore, ne voulez-vous pas être insulté, qu'on vous prenne votre champ, votre maison, votre femme et votre bétail ? N'offensez personne. Si votre conscience vous dicte cela, alors vous agissez bien et vous vous rapprochez ainsi de la miséricorde. Car éviter le mal est le chemin du bien, tout comme la guérison est le chemin de la santé. Ainsi, en évitant l'injustice, vous aimerez la miséricorde, mais tant que vous pratiquerez l'injustice, vous ne ferez pas preuve de miséricorde.

26. Car ces deux états sont opposés, et il est impossible qu'ils coexistent dans une même âme. L'injustice consiste à convoiter ce qui appartient à autrui, tandis que l'aumône consiste à donner de ce qui nous appartient. La première, telle la sangsue de Salomon, a soif de sang humain et ne peut être rassasiée (Pro 30,15), tandis que la seconde ne supporte même pas de voir couler les larmes humaines. La première

amasse des richesses par des moyens malhonnêtes et, par conséquent, ne les dilapide pas; la seconde amasse bien, mais les dilapide avec encore plus d'habileté. La première récolte là où elle n'a pas semé (Mt 25,34), tandis que la seconde sème à la poignée. La première s'est attiré la condamnation générale pour son avidité, tandis que la seconde est tenue en haute estime de tous, car précieux est celui qui fait miséricorde (Pro 20,6). Comment une âme peut-elle donc être encline aux deux ? Car c'est comme si un même objet était à la fois froid et chaud, noir et blanc, doux et amer. Ainsi, ceux qui s'emparent des biens d'autrui pour ensuite en consacrer une partie à Dieu ou la donner aux pauvres se trompent et égarent les autres. Car ce n'est pas là l'aumône, qui, selon la parole divine, provient d'un travail juste (Pro 3,9), mais le rot après une satiété injuste, nauséabond et exhalant l'odeur de l'avidité. Toi, mon cher, tu qualifierais peut-être même les lions de miséricordieux, puisqu'ils jettent les restes de leur proie aux prédateurs plus faibles. Celui qui aime l'iniquité ne peut à la fois haïr sa propre âme et, par bonté humaine, faire preuve de compassion envers son prochain, ni dévorer, au lieu de pain, celui qui pourrait le nourrir quand il a faim.

27. Zachée, chef des publicains et homme injuste, fut sauvé parce qu'il ne se contenta pas de partager ses biens, mais qu'il rendit au quadruple ce qu'il avait lésé. Il ne se contenta pas de donner la moitié de ses possessions (Luc 19,8), mais restitua généreusement ce qui appartenait à autrui. Et il fut justement jugé digne du salut, car non seulement il distribua ses richesses aux pauvres, mais il dédommagea aussi au quadruple ceux qui avaient été lésés. S'il avait gardé pour lui ce qui appartenait à autrui, sans rien donner ni restituer, même un peu, il n'aurait pas entendu : «Maintenant le salut est entré dans cette maison», et il n'aurait pas été appelé fils d'Abraham (Luc 19,9). Car les pharisiens et les sadducéens, qui considéraient Abraham comme leur père, furent appelés une race de vipères, comme le dit le Seigneur : «Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham» (Jn 8,39). Zachée, cependant, est un fils d'Abraham, et on l'appelle ainsi parce qu'il a accompli les œuvres d'Abraham. Car Abraham, assis sous un chêne, a vu Dieu, et Zachée, grimpant à un figuier, a vu le Christ. Et de même que le patriarche s'est hâté vers le tabernacle pour préparer un accueil, Zachée s'est hâté de descendre et de le recevoir. Abraham se réjouissait de voir le jour du Seigneur, et il le vit et fut dans l'allégresse. De même, Zachée chercha à voir Jésus (Luc 19,3), et il le vit et le reçut avec joie. Ainsi, Zachée se montra un véritable fils d'Abraham, car il s'éleva à la hauteur de la bonté d'Abraham et embrassa la noblesse de son amour pour l'humanité.

28. Imitons-le, afin que nous aussi devenions des fils d'Abraham, ressemblant à notre père dans notre amour de Dieu et notre hospitalité. Cherchons à voir Jésus, après avoir purifié nos cœurs, car ceux qui ont le cœur pur verront Dieu (Mt 5,8). En effet, notre croissance spirituelle et notre grâce étant encore limitées, nous ne sommes pas autorisés à voir Jésus. Cependant, si nous le désirons, nous progresserons dans la vertu et alors nous verrons le Sauveur. Le Sauveur nous verra si seulement nous nous empressons d'accueillir avec joie l'Hôte, en l'honorant non seulement par notre accueil, mais aussi en donnant de nos biens et en rendant ceux des autres. Et alors nous entendrons : «Maintenant, le salut est entré dans cette maison» (Luc 19,9).

29. Nous pouvons recevoir le Christ de mille autres manières, mais avant tout en faisant preuve d'hospitalité envers les pauvres. Car si nous rassemblons les étrangers, nourrissons les affamés, donnons à boire aux assoiffés, vêtons ceux qui sont nus et visitons les malades et les prisonniers, alors nous imitons Zachée, accueillant le Christ avec joie. De plus, si nous sommes riches en biens, purs et exempts de convoitise, alors la gloire et la richesse sont véritablement dans notre maison (Ps 112,3), et la paix du Christ, jugeant nos demeures dignes, y habitera. Mais si des esprits mauvais et injustes rôdent parmi nos richesses, nous n'entendrons pas : «Maintenant, le salut est entré dans cette maison», tant que nous n'aurons pas distribué nos biens aux pauvres et rendu au centuple ce que nous avons donné aux autres. Car il est dit : «Faites l'aumône... alors tous seront purs parmi vous» (Luc 11,41). Et encore : «Par l'aumône et par la foi, les péchés sont purifiés» (Pro 15,27). Détournons-nous donc du

mal et faisons le bien (Ps 34,15), et présentons-nous devant le Seigneur en confession (Ps 95,2). Tant que nous sommes encore en cette vie, purifions-nous des souillures qu'elle a laissées.

30. Voici maintenant le temps favorable (II Cor. 6,2) à la repentance; maintenant [le Seigneur] accueille ceux qui se prosternent devant lui et s'approche des repentants. Voici maintenant le temps des lamentations et des larmes, de l'humilité par le jeûne et de la propitiation du Maître par la charité et la prière. Mais après la mort, il n'y aura plus de confession, seulement le trône du Juge et les flammes de l'enfer. Un peu de temps passera, et combien nous désirerons revenir, mais nous ne le pouvons pas ! Que de vaines lamentations, que de pleurs ! N'avez-vous pas entendu parler de cet homme riche qui festoyait chaque jour (Luc 16,19) et négligeait Lazare gisant à la porte ? N'a-t-il pas supplié Abraham d'envoyer Lazare, qui aurait pu soulager sa fièvre d'un simple geste ? A-t-il imploré Abraham, l'hospitalier et le philanthrope, l'a-t-il convaincu de sa miséricorde, a-t-il obtenu un réconfort ? Absolument pas. Au lieu de cela, il demeure à jamais dans le tourment où il fut plongé, sans même qu'un doigt ne le touche. Aussi, s'il est impossible d'alléger ce tourment là-bas, il est encore plus difficile (voire impossible) de parler de délivrance. Car ce droit appartient au monde présent : aujourd'hui, on peut alléger les tourments là-bas proportionnellement à la souffrance volontaire endurée ici-bas, ou même s'en libérer complètement, ce qui, bien sûr, exige une purification totale. Car plus nous avons de péchés, plus le feu là-bas se nourrit, remplaçant l'herbe, les roseaux et le bois. Inversement, en nous libérant de nos péchés par le repentir, nous maîtrisons la flamme future; si nous les détruisons complètement, nous éteignons complètement le feu qu'ils alimentent.

31. Quand devons-nous le faire ? Quand, sinon maintenant, à la lumière du jeûne, qui dissipe les ténèbres de nos pensées, nous permettant de marcher dignement, comme en plein jour, et de nous détourner des œuvres des ténèbres, et qui convainc tous ceux qui n'ont pas complètement désespéré de leur salut de laver en ces quelques jours les péchés d'une année entière, voire de toute une vie ? Après tout, le jeûne de trois jours des Ninivites n'a-t-il pas effacé les péchés de nombreuses années, rendu la prophétie inutile et suspendu la rigueur du jugement divin ? Cependant, il faut noter que cela ne s'accomplit pas simplement en s'abstenant de nourriture, mais aussi en s'abstenant de pécher. «Dieu vit leurs œuvres, qu'ils se détournèrent de leurs mauvaises voies, et Dieu se repentit du mal qu'il leur avait dit» (Jonas 3,10). Puisse donc Dieu voir aussi nos œuvres lorsque nous nous détournons de nos mauvaises voies. Et une telle conversion se produira si le fils prodigue ne commet plus l'impureté, si l'avare ne commet plus l'injustice, si le blasphémateur ne jure plus, si le calomniateur ne désire plus la gloire, si l'ivrogne ne convoite plus le vin, si le fraternel ne tue plus son frère et si l'usurier ne prête plus d'argent à intérêt. Ayant renoncé à ces voies mauvaises, suivons le droit chemin : la chasteté, la vérité, la bienséance dans les paroles, l'amour, l'humilité, la maîtrise de soi et la bienveillance. Si Dieu voit de telles œuvres en nous, alors lui aussi se repentira du mal qu'il a promis de nous faire.

32. Car je connais deux catégories de ceux qui sont sauvés : les premiers sont ceux qui ont vécu toute leur vie en prison, et les seconds sont ceux qui sont tombés mais qui, par la repentance, sont aussitôt revenus au droit chemin. Vous avez sans doute vous-mêmes entendu la parabole de l'Évangile où sont décrits les deux fils d'un homme. L'aîné demeurait constamment auprès de son père, tandis que le cadet, ayant reçu l'héritage paternel, partit pour un pays lointain où il dilapida ses biens en menant une vie de débauche (Luc 15,13), avant de retourner auprès de son père. Ainsi donc, si quelqu'un, s'attachant à l'état d'esprit du fils aîné, demeure constamment auprès de Dieu le Père, qu'il demeure sans bouger à sa place et, sans quitter le sein spirituel, qu'il y reçoive l'héritage paternel, c'est-à-dire la possibilité de demeurer auprès du Père. Il est écrit à son sujet : «Celui qui marche dans la justice, qui parle le chemin de la droiture, qui hait l'iniquité et l'injustice, et qui refuse les présents; celui qui endure ses oreilles, de peur d'entendre un jugement sans effusion de sang; celui qui ferme

les yeux, de peur de voir l'iniquité, celui-là habitera dans la haute caverne du rocher fort» (Is 34,16), c'est-à-dire le Christ, étant héritier de Dieu et cohéritier du Christ.

33. Mais celui qui, raisonnant comme un fils cadet et rejetant le Père, a dilapidé les richesses de l'Esprit – c'est-à-dire l'amour, la joie, la paix, la générosité, la bonté, la sanctification – et, menant une vie dissolue, a nourri les convoitises des porcs, qu'il ne meure pas de faim jusqu'à la fin, mais qu'il revienne à la raison et à sa noblesse d'antan. Car le Père vous accueillera avec joie, vous revêtira de vos vêtements d'autrefois, ornera vos mains d'anneaux et vous chaussera de sandales. Vos pieds. Le premier symbole signifie que le pénitent reçoit la promesse d'un salut futur grâce à la pureté de ses mains, acquise par la repentance, et le second, que ses pieds ne seront plus exposés aux morsures des animaux venimeux. Que celui qui est revenu ne redevienne pas apostat, car autrement il mourra de nouveau et sera perdu, et qui sait s'il revivra et sera retrouvé ? Après tout, l'exemple de la femme de Lot, qui, en se détournant, est devenue une statue de sel, me terrifie. Si elle, après s'être détournée une fois, a été changée en pierre, que représente donc celui qui retombe sans cesse dans son ancien vice et qui, comme un chien, retourne sans cesse à son vomissement (II P 2,22) ? Car si le sel, c'est-à-dire la repentance, affaibli par un retour constant au mal, perd sa saveur, comment la lui rendra-t-on ? Il ne sert plus à rien (Mt 5,13). Et la repentance peut être comparée au sel car elle protège du danger de la corruption du péché ceux qui ont rapidement commencé à se détériorer.

34. Car le Père aime l'humanité et ses enfants, au point d'accueillir les pécheurs repentants. Cependant, considérez ceci : premièrement, l'heure de la mort est inconnue. Si le maître de maison avait su à quelle heure de la nuit le voleur viendrait, il aurait veillé et n'aurait pas permis qu'on cambriole sa maison (Mt 24,43). Nous voyons combien d'enfants la mort emporte chaque jour, combien de jeunes gens elle fauche prématurément, combien d'adultes elle détruit subitement, et pourtant nous ne craignons pas une mort inattendue, ni ne nous repentons aussitôt, comme ceux qui n'ont plus qu'un jour à vivre. Mais nous gaspillons ce temps, donné par Dieu pour la repentance, en vanité et en passions vaines, et, nous imaginant insouciamment vivre longtemps, nous remettons la repentance à la vieillesse.

35. Ainsi, premièrement, comme il a été dit, il faut tenir compte de la soudaineté de la mort et de la crainte qu'elle ne survienne avant le repentir; deuxièmement, de l'habitude profondément enracinée du péché qui, pénétrant notre nature, a le pouvoir d'endurcir le cœur et de l'ancrer fermement au mal, de sorte que celui qui y est soumis ne peut s'en libérer facilement par le repentir. Car le pécheur n'est jamais rassasié de péché et ne peut donc y renoncer par satiété, tout comme le fils prodigue, qui, gardant les porcs, aurait bien voulu se rassasier des caroubes qu'ils mangeaient, mais personne ne lui en donnait (Luc 15,16). Les porcs sont peut-être des démons impurs que nous, êtres passionnés, nourrissons dans la souillure des plaisirs, de sorte que nous désirons nous en contenter, mais nous ne le pouvons pas.

36. Car l'homme dissolu nourrit le démon de la fornication au milieu de ses désirs charnels, dont il voudrait être rassasié mais ne le peut. Après tout, combien de vieillards connaissons-nous qui soient incapables d'être rassasiés par une telle passion, ni d'y renoncer complètement ? De même, l'insatiable, qui nourrit l'esprit de la folie vorace, même après avoir assouvi ses envies, ne peut s'arrêter. Qu'en est-il de l'avare ? Lui aussi nourrit un porc insatiable, et peut-il jamais être rassasié ? Jamais. Et que dire de l'amant de la gloire, ou de quiconque aime de telles choses ? Voilà combien est insatiable un désir passionné lorsqu'il est devenu une habitude, et voilà combien il est difficile de s'en défaire. Nous devons en tenir compte et nous garder de fréquenter le mal trop longtemps. Et, tombés dans l'abîme du vice, nous ne devons pas le négliger, mais revenir à notre Père par la repentance, avant que, nous étant attachés au mal, nous n'oublions de songer à revenir.

37. Il n'y a pas d'obstacle si nous le voulons seulement, car notre salut dépend de nous. Il est dit : «Voici, je mets devant toi la vie et la mort, le bien et le mal. Si tu obéis aux commandements de l'Éternel, ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui, si tu aimes l'Éternel, ton Dieu, si tu marches dans toutes ses voies, et si tu observes ses

statuts, ses commandements et ses ordonnances, alors tu vivras et tu te multiplieras... Mais si ton cœur se détourne et que tu n'obéis pas... je te déclare aujourd'hui que tu périras certainement» (Dt 30,15-18). Il est donc en notre pouvoir de choisir la vie ou la mort. C'est pourquoi une juste rétribution est préparée pour ceux qui penchent d'un côté ou de l'autre. Car le vice et la vertu dépendent de notre libre arbitre; le premier mérite donc le blâme, la seconde l'admiration. Si, toutefois, nous étions enclins au vice ou à la vertu par nature, par nécessité ou par accident, nous ne serions ni loués pour l'un ni punis pour l'autre. Car qui loue le feu pour son élan ascendant, ou blâme l'eau pour son écoulement descendant, si tel est le mouvement nécessaire ordonné par la nature à chaque élément ?

38. Par conséquent, puisqu'il est en notre pouvoir de faire le bien et de l'abandonner, et aussi de revenir du mal au bien, notre volonté seule suffit à un tel retour. Car nous ne devons pas blâmer la nature, comme si elle nous opprimait, ni un complice du mal, comme s'il nous y contraignait. Même une habitude de vice profondément enracinée ne peut retenir celui qui désire sincèrement se repentir. Car qui a péri plus mal que le fils prodigue ? Mais il désirait rentrer, et il le fit aussitôt, sans être entravé par son séjour en terre lointaine, ni par l'habitant de cette terre qui le retenait de force vers ses champs et son troupeau pervers. Il courut donc sans entrave vers la liberté de son père. Il suffit donc de désirer, sans endurcir son cœur, mais d'écouter la voix de Dieu, qui tantôt menace, tantôt instruit, tantôt exhorte, tantôt gronde, réprimande, promet, punit, éprouve, terrifie par les paroles de Moïse, des prophètes, des évangélistes, des docteurs – et dit tout ce qui doit amener l'âme à l'amour et à la crainte de Dieu. Cependant, toutes ces paroles sont vaines et tous ces efforts sont vains, car nous nous bouchons les oreilles comme des vipères (Ps 57,5-6), juste pour ne pas entendre ces chants salvateurs.

39. Cependant, frères et sœurs, même si nous avons agi ainsi par le passé, écoutons au moins maintenant, selon la parole du bienheureux David, et n'endurcissons pas nos cœurs, de peur d'être privés du repos promis. Car c'est précisément ce qui est arrivé aux Juifs lors de leur voyage d'Égypte en Palestine. Dieu, les ayant délivrés de l'esclavage égyptien, devait les conduire vers une terre où coulent le lait et le miel (Ex 3,8). Mais eux, se souvenant tantôt des chaudrons de viande égyptiens, tantôt irritant Dieu par des querelles au sujet de l'eau, tantôt le tentant de lui demander de la nourriture pour leurs âmes (Ps 78:18), n'ont pas vu la terre promise, mais ont péri, errant dans le désert. Puisque cela est écrit pour notre instruction, craignons que la même chose ne nous arrive. Car nous aussi, ayant abandonné notre patrie céleste, nous sommes venus en Égypte, c'est-à-dire dans cette vie présente, et ici nous servons un tyran pervers qui nous entraîne tantôt vers une construction futile, tantôt vers une autre, et qui, de plus, nous contraint à souffrir, comme pour fabriquer de l'argile et un socle (Ex 1,14), pour ce corps stérile, et nous envoie, avec la complicité de contremaîtres iniques, ramasser de la paille consumée par le feu (Ex 5,7).

40. Mais le Dieu de miséricorde a pitié de nous, qui endurons de telles souffrances et sommes injustement réduits en esclavage, et, voulant nous libérer de nos travaux ici-bas, il dit : «Levez-vous, partons d'ici» (Jn 14,31). Obéissons donc au Dieu bon qui nous appelle à trouver le repos là où il est entré comme notre précurseur. Quittons l'Égypte et ses vices, fuyons le tyran esclavagiste. Que les festins de viande et autres plaisirs sensuels ne nous attirent point, mais, après avoir médité sur l'argile, la fabrication du socle et autres tourments, disons adieu à cette viande et à ces festins. Empruntons le chemin étroit et resserré (Mt 7,14), comme si nous traversions un autre désert, car le chemin est étroit, mais il mène à une vaste plaine de paix. Si nous avons soif, ne murmurons pas comme les désobéissants; si nous avons faim, ne tentons pas Dieu en lui demandant de la nourriture pour nos âmes (Ps 78,18), car c'est par de nombreuses tribulations que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu (Ac 14,22).

41. Car il est fort étrange que les Juifs, ayant enduré de grandes tribulations dans le désert, aient à peine pu entrer en Terre promise et bénéficier de ses bénédictions, tandis que nous serions jugés dignes de régner avec le Christ sans avoir travaillé ni

suivi le Christ de notre mieux. Comment régnerons-nous ensemble si nous n'avons pas souffert ensemble ? Comment, nous qui ne sommes pas morts avec le Christ, vivrons-nous avec lui si nous n'avons pas faim, soif, si nous ne pleurons pas et si nous ne sommes pas pauvres en esprit ? Comment trouver la satisfaction, la joie et atteindre le royaume des cieux ? Observons les visages des sauvés et voyons si quelqu'un, enclin à la sensualité et au luxe, a jamais été compté parmi les justes. Quel prophète ou homme béni n'a pas franchi la porte étroite des douleurs ? Quel apôtre, docteur ou ascète n'a pas traversé le feu et l'eau (Ps 66,12) ? Est-il impossible de les imiter ? Pourtant, comment le divin Paul nous dit-il : «Imitez-moi» (I Cor 4,16) ? Et le Christ lui-même : «Apprenez de moi» (Mt 11,29) ?

42. Et alors ? Nous ne serons même pas jugés dignes de la seconde part qui revient à ceux qui sont sauvés par la repentance, et ne désirerons-nous pas imiter les pécheurs repentants ? N'imiterons-nous pas la repentance des justes qui ont connu une chute accidentelle ? Ne jeûnerons-nous pas comme les Ninivites et ne nous détournerons-nous pas de nos voies perverses ? Ne reviendrons-nous pas comme le fils prodigue, ne verserons-nous pas des larmes comme la prostituée, ne nous lamenterons-nous pas comme le publicain, ne nous repentirons-nous pas comme David, ne pleurerons-nous pas comme Pierre ? Ou bien cela dépasse-t-il nos forces et nos capacités ? Alors, quel espoir de salut nous reste-t-il si nous ne pouvons imiter les exploits des saints et si nous refusons d'imiter les actes des repentants ? Ou pensez-vous que ceux qui n'ont jamais cessé de pécher, mais qui ont fait de leur mort la fin commune de la vie et du péché, seront également jugés dignes du salut ? Mais où cela est-il écrit ? Qui donc reste sourd à la voix de la trompette spirituelle au point de ne pas prêter attention à son puissant son : «Ne vous y trompez pas : ni les débauchés, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les homosexuels, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les ravisseurs n'hériteront du royaume de Dieu» (I Cor 6,9-10) ? Et encore : «Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'adultère, la débauche, l'impureté, l'impureté sexuelle, l'idolâtrie, la sorcellerie, les inimitiés, les querelles, la jalousie, les accès de colère, les rivalités, les dissensions, les sectes, l'envie, les meurtres, l'ivrognerie, les orgies et autres choses semblables. Je vous avertis, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront pas du royaume de Dieu» (Gal 5,19-21).

43. Entendez-vous comment la bouche sincère du Christ déclare indignes du royaume de Dieu ceux qui pratiquent les œuvres de la chair et ne se tournent pas vers l'Esprit par la repentance ? C'est pourquoi, frères et sœurs, craignons ces paroles menaçantes et ne nous laissons pas abuser en nous considérant comme enfants du royaume, alors que nous commettons des œuvres dignes de l'enfer. Ne nous appuyons pas uniquement sur la foi, que l'apôtre a qualifiée de morte si elle est dépourvue d'œuvres (Jac 2,17), mais en ravivant la foi par les œuvres, nous parviendrons à une ferme espérance. Ne nous laissons pas abattre si nous trébuchons sur un péché, car, de même que ceux qui semblent se tenir debout doivent prendre garde de tomber, ceux qui sont tombés doivent se souvenir de se relever.

44. Car la condition humaine est périlleuse et ne demeure pas toujours dans le même état. Un homme se tient debout un instant, mais peu après il tombe; un autre, tombé, se relève. Les Juifs se tenaient debout, mais ayant renié leur vie, ils gisent à terre; pourtant, selon la prophétie de Paul, ils se relèveront. Les païens, au contraire, gisaient à terre, mais ils crurent et se relevèrent. Le disciple devint un traître, et le voleur, un théologien. Pierre, le principal apôtre, se tenait debout et défendait le Seigneur par l'épée, mais il le renia et tomba, tel un guerrier d'avant-garde au combat, puis, pleurant amèrement (Mt 26,75), il se releva de sa chute. Et encore, Paul se coucha comme un persécuteur, mais reconnaissant celui qu'il persécutait, il se releva aussitôt. Et, s'étant relevé, il n'osa penser qu'il ne tomberait plus jamais. Au contraire, dit-il, je maîtrise mon corps et le tiens en sujétion, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même trouvé disqualifié (I Cor 9,27). Ainsi, aucune droiture n'est à l'abri de la chute, et aucune chute n'est incorrigible. Sachant cela, que celui qui se tient debout (si tant est qu'un tel homme existe) prenne garde de tomber;

mais que celui qui est tombé se relève, en entendant la voix prophétique : Approche-toi des montagnes éternelles; lève-toi et va; car ce repos n'est pas pour toi (Mt 2,9-10). Par les montagnes éternelles, certains entendaient les puissances angéliques, me semble-t-il, car elles sont au-dessus de tout ce qui est sensuel et vil, et reposent en Dieu, de sorte que le soleil de justice les illumine les premiers. Michée nous exhorte donc à imiter les puissances angéliques, dans la mesure, bien sûr, où cela est possible pour l'homme.

45. Par conséquent, si par le jeûne nous nous débarrassons du superflu de la chair, de sorte que notre corps s'affine, nous ressemblerons aux êtres incorporels, car nous avons peu de chair. De même que les personnes à la chair corpulente sont éloignées des êtres incorporels, de même, inversement, en amincissant notre corps par le jeûne, nous pouvons nous rapprocher d'eux. De plus, le Christ dit que ceux qui ne se marient pas et ne sont pas donnés en mariage sont semblables aux anges du ciel (Mt 22,30). Ainsi, si nous préservons notre virginité et notre chasteté, nous nous rapprocherons également des puissances célestes. Si, toutefois, nous nous dépouillons de toute pensée terrestre, ayant la citoyenneté céleste (Ph 3,20), nous nous trouverons encore plus proches d'elles. Il est plus opportun d'accomplir tout cela maintenant, car Dieu a établi ce temps comme prototype de la vie divine, afin que, nous y étant habitués comme à un exemple certain, nous soyons préparés pour le Royaume des Cieux. Car, de même que dans le royaume des cieux il n'y aura ni nourriture ni boisson, de même, dès maintenant, nous devons nous abstenir de nourriture et de boisson. Et de même que, lorsque les hommes, comme les anges, demeureront au ciel, le célibat absolu sera leur caractéristique, de même, il est prescrit maintenant de s'abstenir, d'un commun accord et pour un temps, de relations conjugales, afin de s'exercer au jeûne et à la prière (I Cor 7,5). Lorsque la forme de ce monde disparaîtra (I Cor 7,31), alors ceux qui ont des femmes seront comme s'ils n'en avaient pas (I Cor 7,29). Ainsi, maintenant, alors que tous sont transformés en vue de la sanctification céleste, ceux qui ont des femmes renoncent à toute relation avec les femmes, comme s'ils n'en avaient pas. Et alors, nous serons constamment avec le Seigneur; mais dès maintenant, unissons-nous à lui, ne serait-ce que par une prière incessante, en nous détachant mentalement de ce monde.

46. Ainsi, le temps du Carême se révèle comme une préfiguration du Royaume à venir. Il me semble donc que le Christ a également dit : «Le Royaume de Dieu est au dedans de vous» (Luc 17,21), que même dans un corps corruptible, on peut commencer la vie éternelle, pourvu qu'on étudie les lois qui esquissent les contours du Royaume de Dieu et qu'on les mette en pratique, retrouvant ainsi la noblesse du premier-né, dont la patrie était au ciel. Car une telle personne est déjà inscrite parmi les habitants célestes et, marchant sur terre, sa tête est établie au ciel, ayant goûté à la vie future, tandis que sur terre elle marche à l'image de la demeure céleste. Au contraire, une vie de débauche et un goût pour le luxe évoquent clairement les tourments de l'au-delà. Permettez-moi d'explicitier ce point : nous disons et croyons que les tourments préparés pour les pécheurs sont les ténèbres, un feu inextinguible et le ver qui ne dort jamais (Mc 9,45-46). Les méchants, pourtant, dès cette vie, s'abandonnent à ces tourments : d'abord, aux ténèbres – c'est-à-dire à l'obscurité qui imprègne leurs pensées par la gourmandise et autres plaisirs, qui apparaissent et sont appelés nuit, bien que dissimulés sous le voile de la lumière, «Car la nuit est lumière dans mes délices» (Ps 139,11). Ensuite, au feu, dont l'ivresse les consume autant qu'elle brûlait l'homme riche, si bien qu'il regarde ceux qui préparent la boisson comme il regardait le bout du doigt de Lazare, comme s'ils ajoutaient ces doigts à du vin pur et pouvaient les rafraîchir avec une grande quantité de boisson. Or, l'ivrogne ne trouve aucun soulagement, mais s'enflamme davantage, car ce qu'il offre ne fait qu'attiser sa soif. Et s'il bouillonne de colère et brûle d'amour, alors, comme le dit le proverbe, il tombe de Charybde en Scylla et se jette dans une flamme trois fois plus ardente.

47. Mais peut-être les méchants, comme on l'a vu, souffrent-ils déjà des ténèbres et du feu avant l'heure, sans pour autant être affligés par le tourment du ver ? Non,

même pas par le ver. Car le ver n'est autre que la conscience, qui dévore sans relâche le cœur de ceux qui ont conscience du mal, comme la mite dévore les os. De même que David témoigne que la joie vient d'un cœur droit (Ps 97,11), il dit le contraire du méchant : «Voici, l'iniquité a conçu la douleur, et enfanté l'iniquité» (Ps 7,15). Car de terribles tourments blessent celui qui a conscience de l'injustice, et ces tourments sont semblables à ceux de l'enfantement. Il existe un autre ver infatigable capable de dévorer le méchant : le souci incessant des choses vaines et la consommation des soucis du monde, car toute la vie du méchant est consacrée aux soucis (Job 15,20). Et encore : leurs acquisitions sont sans fin (Bar 3,17). Ainsi, une vie entièrement remplie de soucis, même si l'on réussit dans sa cupidité, est à juste titre comparée à un ver qui ne dort jamais, de sorte que les méchants subissent tous les tourments de l'au-delà avant même de quitter cette vie. C'est pourquoi, comme le Christ l'a dit aux enfants du royaume : «Le royaume de Dieu est au-dedans de vous» (Luc 17,21), il pouvait aussi s'adresser aux enfants de la géhenne : «Les tourments à venir s'accomplissent en vous.»

48. Nous serons enfants du royaume, et non de la géhenne, et nous ne marcherons pas dans la lumière de notre propre feu ni dans les flammes que nous allumons nous-mêmes, mais nous éteindrions le feu dissolu de la convoitise, la flamme furieuse de la colère et la géhenne de l'avarice et de l'ivrognerie...

A handwritten signature or mark, possibly a stylized initial or name, written in black ink. It consists of a large, flowing loop on the left that extends into a horizontal line on the right.